



HAL
open science

Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?

Florence F. Pinton, Claire Julliand, J.-P. Lescure

► **To cite this version:**

Florence F. Pinton, Claire Julliand, J.-P. Lescure. Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?. *Anthropology of Food*, 2015, 11 (S11). hal-01587204

HAL Id: hal-01587204

<https://agroparistech.hal.science/hal-01587204>

Submitted on 23 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Anthropology of food

S11 | 2015
Gardiens de la terre

Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?

The producer-gatherer of medicinal plants, an actor of the interstice

Florence Pinton, Claire Julliard and Jean-Paul Lescure



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/aof/7902>
ISSN: 1609-9168

Publisher:

Isabelle Téchoueyres, Matthieu Duboys de Labarre

Brought to you by Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement - AgroParisTech



Electronic reference

Florence Pinton, Claire Julliard and Jean-Paul Lescure, « Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ? », *Anthropology of food* [Online], S11 | 2015, Online since 03 November 2015, connection on 23 May 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aof/7902>

This text was automatically generated on 23 May 2019.



Anthropologie of food est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le producteur-cueilleur, un acteur de l'interstice ?

The producer-gatherer of medicinal plants, an actor of the interstice

Florence Pinton, Claire Julliand and Jean-Paul Lescure

Introduction

- 1 « A travers la recherche d'une médecine végétale populaire rénovée apparaît vite une évidence : ce sont d'abord les carences en liberté qu'il s'agit de guérir » écrivait en 1983, l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi.
- 2 « *L'expérience nous a montré que rien n'était inéluctable et que les combats n'étaient jamais perdus d'avance. Résistons à la confiscation de notre patrimoine de l'humanité et restons solidaires. Restons Simples, restons paysans* » proclame trente ans plus tard Wicki Gerbranda, (Gerbranda 2012), productrice de plantes aromatiques et médicinales, l'une des fondatrices du Syndicat Inter-Massifs pour la Production et l'Economie des Simples (SIMPLES).
- 3 L'objet de cet article est de montrer que les activités de production artisanale de plantes aromatiques et médicinales (PAM), associant généralement des activités de culture et de cueillette de ressources végétales spontanées¹, sont indissociables d'un mouvement de contestation et de résistance vis-à-vis des schémas de développement auxquels se réfèrent l'agriculture conventionnelle, le système de santé dominant et le monopole pharmaceutique.
- 4 En France, depuis le XIX^e siècle, les Pays de Loire (Maine-et-Loire et Anjou) sont le berceau de la production industrielle des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Aujourd'hui cette production couvre 38.000 ha répartis au sein d'environ 4800 exploitations implantées principalement dans le bassin de production mais également dans le Sud-Est, le Languedoc-Roussillon, la Champagne-Ardenne, l'Aquitaine, le Centre, la Bourgogne et la Haute-Normandie. En réponse aux exigences des consommateurs et des opérateurs du marché des secteurs de l'agro-alimentaire, de la pharmacie et de la

cosmétique, l'agriculture biologique en forte croissance dans la filière représente 12% de la surface totale, (CPPARM 2013).

- 5 Si la production artisanale de PAM est intégrée aux données nationales, elle présente néanmoins des caractéristiques spécifiques qui la distingue de la production industrielle et ce, tant au niveau des acteurs, des ressources, que des territoires. Elle repose en partie sur la cueillette qui, comme pratique sociale, a fait l'objet de plusieurs travaux dans les années 1980. Ainsi, Larrère et de la Soudière (1985) décrivent les activités de cueillette en Lozère (Margéride) comme intrinsèquement liées au monde paysan. Si leur dimension économique restait marginale au sein de l'exploitation familiale, elles représentaient pour les familles les plus modestes un surplus saisonnier important. La mutation du monde agricole engagée depuis les années 1960, suivie de la recomposition des espaces ruraux et des modes d'habiter le territoire à partir des années 80, a entraîné des changements de pratiques et de nouvelles vocations. Alors que de plus en plus d'agriculteurs délaissent cette activité peu lucrative et devenue incompatible avec leur profession, d'autres acteurs, souvent des néo-ruraux intéressés par les usages populaires des végétaux, s'en saisissent comme une manière de sauvegarder un patrimoine culturel délaissé. La cueillette des plantes sauvages associée à des activités agricoles dont la culture de plantes aromatiques et médicinales (PAM), devient alors une opportunité de s'installer et vivre à la campagne. La production de PAM apparaît pour ces nouveaux arrivants comme une activité économique durable répondant à l'engouement d'un large public autour des soins alternatifs et des produits naturels. Ces initiatives se sont notamment développées dans les territoires de moyenne montagne marqués par une forte déprise où la tradition de cueillettes familiales et commerciales de ressources sauvages (PAM, champignons, feuillage, etc.) est encore relativement ancrée dans les pratiques.
- 6 Les cueillettes commerciales sont aujourd'hui principalement insérées dans des filières artisanales de production-transformation de PAM, tout en fournissant en matières premières le secteur industriel. Le commerce est relativement peu encadré, leur développement s'inscrivant dans l'histoire récente de l'herboristerie en France². Pourtant, quel que soit le type de filière dans lequel il s'inscrit, le producteur-cueilleur doit de plus en plus répondre aux exigences des consommateurs en matière de traçabilité. Cette exigence est renforcée par le choix même du type de production. Le producteur-cueilleur se doit de délivrer un produit de qualité, mais en plus un produit qui est sensé « soigner » et se soigner. Il porte ainsi une responsabilité qui le lie de façon originale à son client.
- 7 Cette manière singulière de produire des PAM en ayant recours à la cueillette est confrontée par ailleurs à l'absence de statut spécifique pour celui qui exerce cette activité. L'accès au foncier agricole est contrôlé depuis longtemps par la profession agricole (Sencébé *et al.* 2013). Les expériences de ceux qui s'installent hors cadre familial³ témoignent de leurs difficultés pour trouver des terres et avoir accès aux aides publiques. Dans le champ de la commercialisation, la complexité des réglementations et des normes appliquées aux produits alimentaires et de bien-être maintient une partie des producteurs-cueilleurs à la frontière de la légalité, certains produits ne pouvant pas faire l'objet d'une vente sans autorisation de mise sur le marché. En réaction à ce contexte, la volonté de structurer et de professionnaliser les pratiques est perceptible à travers la création d'organisations professionnelles comme en 1982 le syndicat SIMPLES (Syndicat inter-massifs pour la production et l'économie des Simples), en 1987 la SICARAPPAM

(Société d'intérêt collectif agricole spécialisée dans la cueillette de plantes sauvages pour le secteur industriel), et plus récemment en 2011, l'AFC (Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages), mais également à travers la mise en place de diverses formations, souvent dispensées et validées par des établissements publics comme les Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA).

- 8 Il faut ajouter à ces initiatives, la mise en oeuvre d'une recherche « embarquée »⁴ avec le Syndicat Simples depuis les années 2010. A l'initiative de ses membres, une enquête réflexive baptisée « Le tour des SIMPLES » a marqué le début de notre collaboration. Depuis, nous participons par notre présence et nos actions au processus de réflexion engagé par les producteurs-cueilleurs sur leurs activités et leurs valeurs, afin de les accompagner dans leur démarche d'investigation⁵. Celle-ci est l'expression d'une volonté commune de répondre aux multiples pressions normatives qui s'exercent de l'extérieur sur leurs pratiques face au besoin de l'Etat de légiférer sur ce secteur. De ce point de vue, l'articulation entre action et réflexion participe de la construction identitaire de ce groupe social.
- 9 Notre proposition est de saisir les identités sociales accompagnant la structuration et la professionnalisation de ces activités de production de PAM à travers l'étude du Syndicat SIMPLES et de l'AFC, qui regroupent aujourd'hui respectivement près de 90 producteurs-cueilleurs et une cinquantaine de professionnels de la cueillette dont des membres de « Simples ». Notre hypothèse est que ces identités dessinent les contours d'une néo-paysannerie, proche de celle définie par Ploeg (2008). Ce dernier défend l'existence d'une condition paysanne caractérisée par la lutte pour l'autonomie, et étroitement tributaire d'un mode de production menacé aujourd'hui par le développement sans précédent de l'agro-business. Les pratiques de résistance relevées par l'auteur dans un contexte de mondialisation, dans les pays du Sud comme dans les pays européens, participent selon lui à la reconstruction d'un paysannat reposant sur des fondements dont la lecture renouvelle les approches plus classiques des *peasants studies* (Sabourin 2012).
- 10 Pour ce faire, deux axes de lecture sont privilégiés. Le premier concerne le rapport des producteurs-cueilleurs à la société globale : nous partons de la notion de « cohésion sociale » développée par F. Dubet (2009) pour rendre compte du déclin de la Société comme élément structurel pesant sur les conduites et représentations et donner plus de place à la critique, la réflexivité, l'action individuelle comme l'appartenance à des réseaux. Nous nous attacherons à la trajectoire des acteurs, l'hétérogénéité de leur situation en liaison avec leur expérience sociale, leur réseau d'inscription, comme les postures critiques associées à ces choix de vie. Les « expériences sociales » sont définies comme des conduites individuelles qui, combinant plusieurs rationalités, résultent de « la juxtaposition d'appartenances communautaires, des calculs du marché et des exigences d'une authenticité individuelle ».
- 11 Le second s'intéresse au rapport des producteurs-cueilleurs à l'agriculture et au vivant : nous chercherons à comprendre les représentations du métier et de leur identité professionnelle, ce qui les lie et les distingue du monde agricole dans leur relation à la nature et au vivant et enfin le ou les modèle (s) d'agriculture portés par les pratiques et les discours. L'identité professionnelle relève à la fois de l'organisation sociale, du fonctionnement du marché du travail et des significations subjectives de ce travail (Dubar, 2010).

Méthodologie

- 12 Nous nous appuyons sur un important corpus de données issues d'enquêtes menées de manière participative auprès des producteurs du syndicat SIMPLES et d'un rapport reprenant les échanges survenus lors d'une rencontre organisée entre professionnels de la cueillette dans le cadre de l'appui au processus de création de l'AFC. Les résultats sont discutés autour de trois thématiques : la géographie du syndicat SIMPLES et la sociologie des adhérents ; les rapports des cueilleurs au syndicat et à la société globale ; le métier de producteur-cueilleur.

Données « SIMPLES »

- 13 Créé en 1982 par les membres fondateurs de deux associations, *La pensée sauvage* et l'*EPI* (Etudes Populaires et initiatives, Alpes de Haute Provence), le syndicat est créé pour défendre les intérêts de petits producteurs de plantes médicinales installés en zone de montagne mais son objectif premier est de rédiger un cahier des charges pour qualifier leurs produits. Il regroupe actuellement une centaine de producteurs, aux pratiques en conformité avec le cahier des charges, homologué en 1988 par le Ministère de l'Agriculture, qui met l'accent sur « *la protection de l'environnement, la préservation des ressources floristiques, la qualité de la production et le respect du consommateur* »⁶. La marque « Simple », dont l'attribution repose sur un système de contrôle en interne (auto-certification) valide l'adéquation des productions et des pratiques de chacun (culture, cueillette et transformations) au cahier des charges. Ces producteurs-cueilleurs commercialisent eux-mêmes leur production. On peut les qualifier en ce sens de producteurs-herboristes, cette dimension commerciale pouvant les confronter parfois à des situations d'illégalité. L'histoire de leur opposition au secteur pharmaceutique les a profondément marqués.
- 14 Au terme de trente années d'existence, ce syndicat a pris la mesure de la multiplicité des enjeux auxquels il était confronté, comme par exemple l'évolution des législations environnementales ou relatives aux produits à base d'ingrédients naturels, la raréfaction de certaines ressources, la formation au métier de producteur-cueilleur, les conditions d'adhésion de nouveaux producteurs, ou encore la transmission des savoirs et savoir-faire. Il a alors entamé une réflexion originale sur sa spécificité au sein d'une profession en construction et organisé une enquête interne, auprès de l'ensemble de ses adhérents afin de faire « l'état des lieux à la fois technique et sensible du métier ». Il s'agissait donc « d'enquêter pour mieux se connaître, se reconnaître et penser l'avenir du Syndicat » (Courrier interne du Syndicat 2010)
- 15 À la demande du syndicat, le projet d'enquête et un guide d'entretien ont été définis par C. Julliard⁷ en concertation avec un groupe de travail formé de membres du syndicat. A partir d'avril 2010, trois enquêteurs ont parcouru la France pour interroger les producteurs. 59 entretiens ont été enregistrés et 54 d'entre eux intégralement retranscrits. Les principaux thèmes abordés ont été : le parcours professionnel et personnel, l'activité de production (culture et cueillette) et de transformation, les caractéristiques du métier, le rapport au territoire de vie et de production, à la nature et au végétal, au soin dans l'exercice du métier, l'acquisition et la transmission des savoirs et

des savoir-faire et enfin les motivations, les valeurs, les attentes et les perspectives quant à leur métier et à leur « appartenance » au syndicat.

- 16 Le corpus constitué par les enquêtes intégralement saisies a été analysé de façon à nourrir les trois grandes thématiques retenues. Pour chaque question, les expressions ou les mots utilisés ont été identifiés et leur fréquence calculée. Les pourcentages présentés se réfèrent soit au nombre de producteurs ayant répondu à la question posée (NP), soit au nombre d'occurrences d'expressions ou de mots utilisés (nombre de citations NC). D'autres données relatives au syndicat ont été également mobilisées : les dossiers établis lors des contrôles internes réalisés en 2011 (109 producteurs) pour l'attribution de la marque « Simples », les comptes rendus des conseils d'administration et des assemblées générales et les données disponibles sur le site internet du syndicat.

Données « AFC »

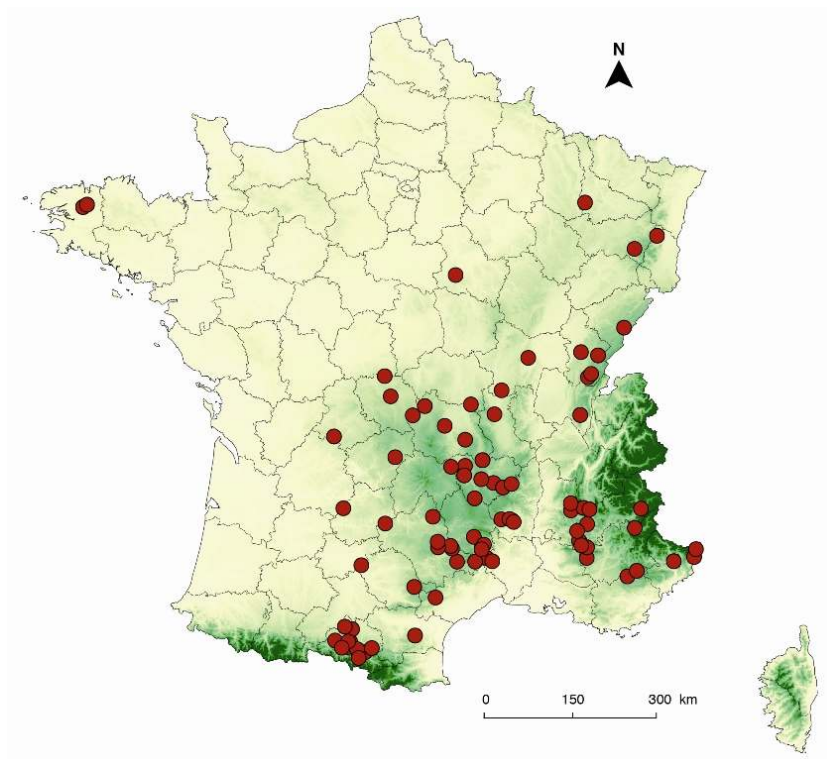
- 17 Nous avons aussi mobilisé des données provenant du processus de création de l'AFC. En 2006, la constitution d'un groupe de travail informel, composé principalement de membres du syndicat SIMPLES et de la SICARAPPAM, de chercheurs (IRD, hepia) et de représentants des structures interprofessionnelles et publiques de soutien à la filière PPAM (FranceAgriMer), a permis de lancer plusieurs initiatives. Celles-ci visaient à rendre compte des enjeux des cueillettes commerciales en France métropolitaine et à accompagner la structuration d'une profession caractérisée par la diversité de ses acteurs et de ses pratiques.
- 18 En janvier 2011, une journée de rencontre des professionnels de la cueillette de plantes sauvages a été organisée à Brian (Saône et Loire) à l'initiative de deux de leurs représentants et de C. Julliand. Cette journée avait pour objectif de débattre de manière participative des évolutions et perspectives d'avenir du métier dans un contexte marqué par une évolution internationale et nationale des politiques de conservation de la biodiversité et de nouvelles stratégies d'approvisionnement et de commercialisation des secteurs utilisateurs d'ingrédients naturels. Ouverte à toute personne menant une activité de cueillette à des fins commerciales, cette rencontre a réuni une cinquantaine de cueilleurs issus de différentes « tendances » (filiales artisanales ou industrielles). A l'issue de cette réunion, les participants ont exprimé leur volonté de s'engager dans un projet collectif visant à défendre les intérêts de la profession. Un groupe de travail a été constitué pour mener à bien ce projet qui se concrétisera fin 2011 par la création de l'AFC.
- 19 Lors de cette 1^{ère} rencontre, les échanges ont été organisés autour de deux thématiques, le métier et ses spécificités et la gestion des ressources et des territoires de cueillette. Les débats en plénière et au sein des différents groupes de discussion ont été enregistrés. Un mois plus tard, un compte-rendu avec des premiers éléments d'analyses ont été transmis au groupe de travail et aux participants pour relecture et approbation. Les données obtenues (Julliand, 2011) permettent d'avoir une vision globale de la profession (diversité des pratiques et des acteurs) de cueilleur de plantes sauvages en France mais apportent également des précisions quant à la place des cueilleurs « SIMPLES » et leur spécificité au sein de la profession, et ce notamment à travers le regard porté sur leurs pratiques par les cueilleurs non adhérents au Syndicat.

Résultats

Géographie du syndicat SIMPLES et sociologie des adhérents

- 20 Le syndicat SIMPLES a été créé en 1982 par un groupe de petits producteurs réunis autour des idées de Pierre Lieutaghi⁸ et désireux d'expérimenter des modes de vie alternatifs fondés sur l'exploitation des plantes médicinales et la redynamisation des territoires de moyenne montagne alors en pleine déprise. Au début des années 2000, le syndicat s'ouvre à des producteurs installés dans des régions de basse altitude comme la Bourgogne puis la Bretagne, malgré la forte réticence de certains de ses membres. Les membres du syndicat sont d'ailleurs organisés géographiquement en « massifs » : Alpes (21), Auvergne (14), Bourgogne (6), Bretagne (4), Cévennes (16), Grands-Causse (11), Jura-Vosges (14), Limousin (5), Pyrénées (19) (fig. 1).

Figure 1 : Implantation des producteurs du syndicat SIMPLES



Légende :

- Départements
- Producteurs et postulants (114)
- Altitude (m) □ 0 □ 500 □ 1000 □ 1500 □ 2000

Fond de carte: IGN Départements, LambertII
Données: © Syndicat Simples - 2013
Cartographie: Martin Calianno, Gabriela Werren, Lucien Grangier, Claire Julliard

Source : site Web du syndicat SIMPLES.

- 21 Les données disponibles concernant la superficie des terres liées à l'exploitation agricole montrent que la majorité des producteurs sont installés sur des surfaces inférieures à 5 hectares dont le mode de valorisation tend à les exclure de la catégorie des exploitations

dites professionnelles (Rémy, 1990) même si leur activité agricole est reconnue⁹. Sur les 60 réponses dont nous disposons, 30 sont déclarés comme agriculteur. Les autres sont majoritairement « cotisants solidaires » (16) à la Mutualité Sociale Agricole (MSA)¹⁰ mais ne bénéficient ni de la couverture sociale ni des aides à l'installation, tandis que ceux qui font de la transformation se tournent vers d'autres statuts (tab. n°1). Ils ont généralement de faibles revenus, peu de capital, et la taille de leur exploitation les rapproche de ce que l'on nomme les « petites exploitations ». Si ces dernières représentent 35% des exploitations en France (Agreste, 2010) et sont économiquement peu représentatives de l'activité agricole, leur rôle social est largement reconnu. Presque tous cultivent des PAM sur des surfaces inférieures à 5000 m², bien que les produits issus de la cueillette de plantes sauvages soient souvent la principale source du chiffre d'affaire. Les cueillettes se réalisent sur les terrains liés à l'exploitation (terres en friches, bois, prairies) mais également en dehors, chaque cueilleur s'étant constitué un « territoire de cueillette » plus ou moins étendu en rapport avec la diversité des plantes collectées¹¹. L'activité de production et de vente de PAM¹² est très souvent associée à la fabrication de produits dérivés (huiles essentielles, cosmétiques) et/ou couplée à d'autres sources de revenus (formation, accueil, agriculture, petit élevage).

Tableau 1 : Le statut professionnel des producteurs-cueilleurs

| Statut principal | % (NP= 60) |
|-------------------------------|------------|
| Agriculteur à titre principal | 50,0 |
| Cotisant solidaire | 30,0 |
| Artisan | 3,3 |
| Commerçant | 1,7 |
| Conjoint collaborateur | 6,7 |
| RSA | 5,0 |
| Chômage | 1,7 |
| Autres | 5,0 |

- 22 Les difficultés d'accès au foncier agricole sont importantes même si des objectifs d'acquisition limités en termes de superficie conjugués pour certains cueilleurs au choix de zones à faible densité de population, ou soumises à des zonages de protection, permettent parfois de les atténuer. Les données (NP=49) montrent qu'une partie importante des producteurs-cueilleurs sont d'abord propriétaires de leur maison d'habitation (75%) pour ensuite entreprendre une démarche d'acquisition de parcelles qui peut s'étendre sur plusieurs années (59%). Si plusieurs acquisitions ont été possibles, grâce notamment à des interventions de la SAFER¹³ et/ou des mairies, les relations d'interconnaissance jouent un rôle non négligeable à l'échelle locale (voisins, amis, propriétaire) dans la vente ou la cession d'une parcelle. On peut considérer l'ensemble de ces installations comme relevant du hors-cadre familial, l'origine familiale des biens

restant exceptionnelle (2 cas) et les arrangements locaux relativement rares (15% pour échange de services ou prêt) même si 32 % des producteurs-cueilleurs (NP=52) se considèrent comme des ruraux d'origine et que parmi ces derniers, plus de la moitié a eu des parents travaillant en relation avec l'agriculture ou la forêt. Des 44% qui se disent d'origine urbaine, près de la moitié revendique un rapport privilégié à la nature transmis souvent par leurs grands-parents. Par ailleurs 23% se disent d'origine mixte, citadine et urbaine, et 2% d'origine périurbaine. Ce qui ressort très clairement des enquêtes, c'est que l'on ne devient pas producteur de PAM dans la continuité de ses parents, qu'ils soient agriculteurs (15,4%) ou non, mais plutôt dans le cadre de trajectoires improbables aux multiples ancrages (urbain, péri-urbain, mixte et rural).

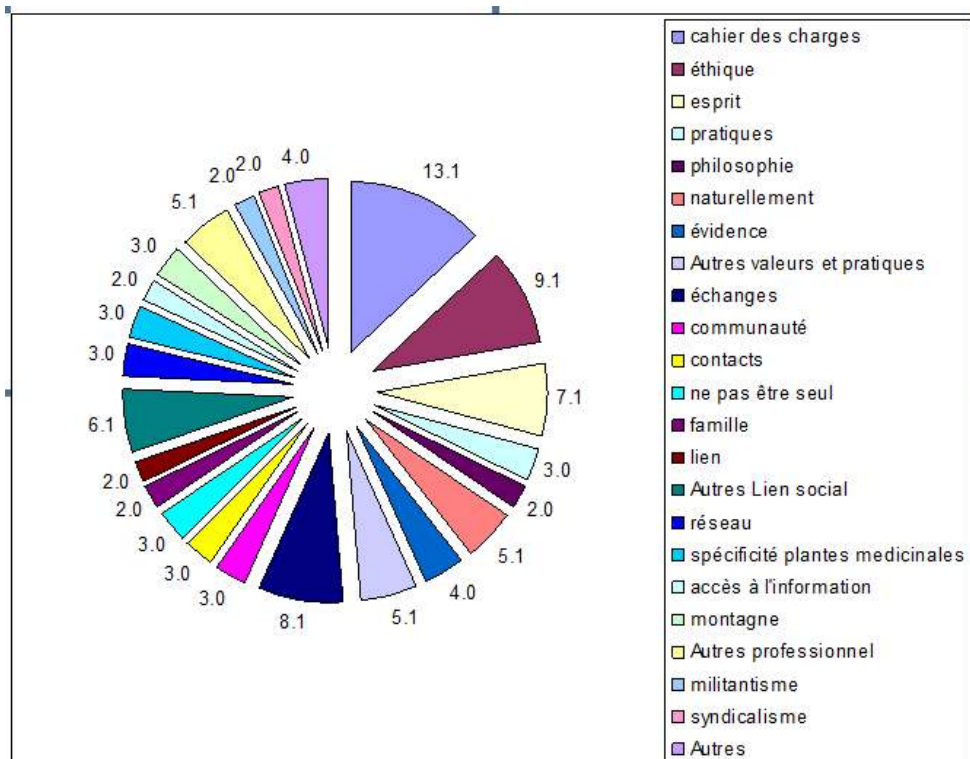
- 23 La médiane des années de naissance se situant en 1961, les trajectoires individuelles sont relativement longues si l'on compare l'âge médian et la date d'entrée au syndicat (médiane 2005) ; 45% d'entre elles témoignent de reconversions à partir de domaines très variés (du banquier à l'animateur), tandis que 53% sont plus aléatoires et touchent à de multiples professions, avant de s'orienter vers la production de PAM. Ces témoignages nous autorisent à considérer ces trajectoires comme constitutives de la « carrière » d'un producteur-cueilleur, au sens ou l'entend Becker (1985) et faire l'hypothèse d'une succession de séquences faites d'apprentissage et d'expériences qui amènent l'individu, dans une vision interactionniste, à décider de son appartenance à ce groupe social. Les adhérents sont majoritairement des femmes (60%). Près des deux tiers vivent en couple, les personnes seules (célibataires, veufs, divorcés) étant minoritaires (27%). Un conjoint sur deux partage le même métier ou se déclare agriculteur et un sur cinq est salarié ou artisan. Les membres de SIMPLES ont des niveaux de formation variés (du bac technique à l'école de journalisme en passant par l'ingénieur et le professorat) auxquelles se rajoutent des formations spécifiques sur les PAM. Selon la nomenclature INSEE¹⁴ des niveaux de formation en France, seulement 13% ne sont pas allés jusqu'au bac (BEP, CAP), les autres se répartissant entre le niveau 1 des ingénieurs et doctorats (3%), le niveau 2 des maîtrises (12%), le niveau 3 de BTS et DUT¹⁵ (38%) et le niveau 4 des brevets professionnels ou de techniciens (33%). Leur niveau de formation reste globalement plus élevé que celui des exploitants agricoles.
- 24 La sociologie des SIMPLES apparaît donc assez hétéroclite, plus proche de la figure du néo-rural des années 1970 que de celle de l'agriculteur dont la position sociale est héritée du père, l'agriculture restant le secteur dont le recrutement endogène est le plus important (Hervieu et Purseigle 2013). Pouvant être relativement diplômés, les Simples ont peu de liens de filiation directe avec le monde agricole même si nombre d'entre eux se dit d'origine rurale. Ils constituent, à ce titre, un groupe social à part.

Cueilleurs, syndicat et société globale

- 25 A partir des matériaux disponibles, nous avons cherché à caractériser la relation des adhérents avec le monde qui les entoure, relation à la fois active (action) et passive (discours). Nous nous sommes intéressés aux représentations sociales, aux valeurs partagées, aux réseaux mobilisés et au type de lien social mis en avant. La relation entretenue par les producteurs avec leur syndicat est explorée à partir de leurs implications et leurs attentes. Les différentes expressions du militantisme sont analysées à partir des engagements personnels ou dans les structures associatives.

- 26 A la question pourquoi avez-vous décidé d'adhérer au syndicat SIMPLES, les producteurs avancent de nombreuses raisons (fig. 2), qui relèvent essentiellement de trois domaines. Le premier qui regroupe 48% des citations est de l'ordre de l'adhésion aux valeurs et pratiques prônées par le syndicat [adhésion au cahier des charges, à l'éthique, à l'esprit, aux pratiques, à la philosophie, naturellement, évidence]. Le second met en avant le lien social et représente 27% des citations (échanges, communauté, contacts, ne pas être seul, famille, lien). Le troisième évoque des raisons professionnelles et totalise 16 % des citations (réseau, spécificité des plantes médicinales, accès à l'information, spécificité de la montagne). L'importance accordée aux deux premiers domaines tranche avec le faible nombre de références à l'engagement syndical (2%) ou militant (2%), cet engagement étant cependant largement invoqué dans les réponses à d'autres questions.

Figure 2 : Les raisons d'adhérer au syndicat SIMPLES

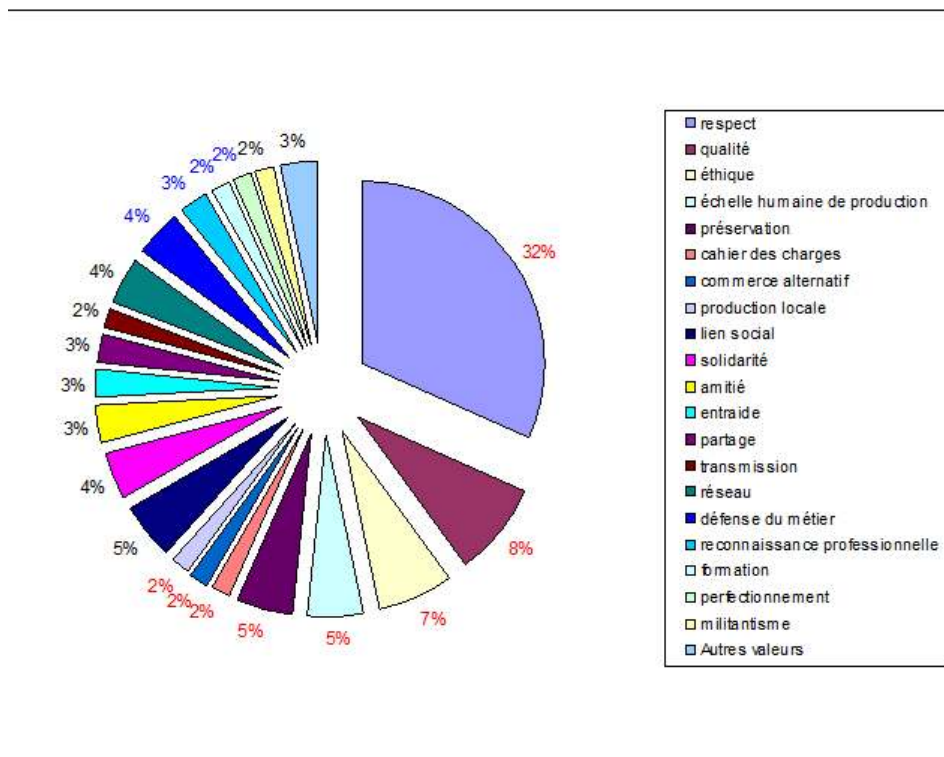


Légende : NP = 40. Pourcentages calculés par rapport au nombre total de citations NC = 99.

- 27 Les réponses à la question des valeurs portées par le syndicat (fig. 3) confirment ces positions tout en les modulant. Elles se rapportent à trois registres de sens. Le premier qui représente 63 % des citations est celui du respect d'autrui, l'autrui allant de la plante à la clientèle, de l'éthique et des bonnes pratiques (qualité, échelle humaine, préservation de la ressource, cahier des charges, commerce alternatif, production locale). Le second avec 20 % des citations réaffirme l'importance du lien social (lien social, solidarité, amitié, entraide, partage, transmission). Le troisième renvoie à la profession avec 11 % des citations (réseau, défense du métier, reconnaissance professionnelle, formation, perfectionnement). Et là encore le militantisme n'est que rarement évoqué.
- 28 A la question plus générale « des problèmes de société et d'écologie qui vous interpellent », les réponses obtenues (NC = 184) se rapprochent, en termes de champ de valeurs, des données précédentes. Nous les avons classées en six grands domaines par

ordre de citation: société et modèle de développement (32,6%), écologie/ environnement/ ressources naturelles (29,9%), santé et alimentation (4,9%), énergie et nucléaire (4,3%), aménagement du territoire (3,8%), autres (8,7%). On peut résumer les critiques d'ordre sociétal de la façon suivante : les dérives du mode de développement du monde occidental se traduisent par la difficulté du vivre ensemble dans une société marchande prônant le gigantisme et engendrant de plus en plus d'inégalités, de rapports de domination, d'individualisme et de perte de lien social. Parmi les problèmes d'environnement et d'écologie, les risques les plus cités concernent ceux de pollution avec celui d'épuisement des ressources naturelles. Les dimensions alimentaires et de santé sont par contre faiblement mobilisées pour répondre à ces questions.

Figure 3 : Les valeurs portées par le syndicat SIMPLES



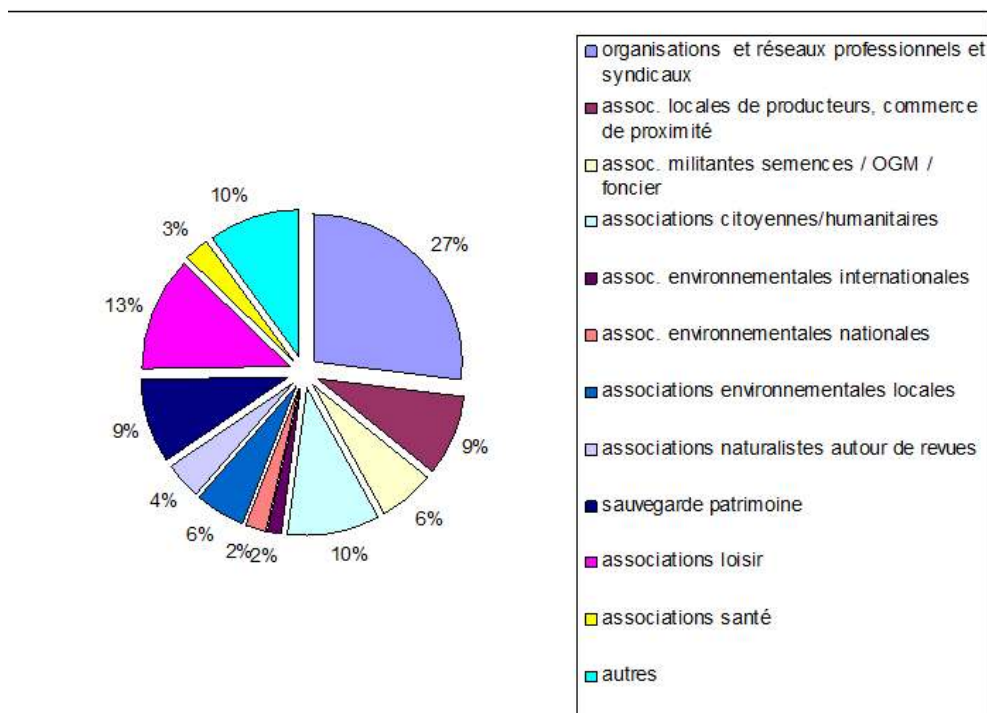
Légende : NP = 41. Pourcentages calculés par rapport au nombre total de citations NC = 120

- 29 Du point de vue de leurs activités sociales, les producteurs-cueilleurs (NP = 54) appartiennent en moyenne à 3,4 réseaux associatifs (soit 181 adhésions) et moins de 4% d'entre eux ne sont adhérents d'aucune association. Leur participation s'inscrit dans une large gamme d'organisations qui œuvrent dans des domaines variés que nous avons classées en 12 catégories distinctes (fig. 4).
- 30 Il est frappant de constater que les SIMPLES sont largement investis dans des organisations ou réseaux touchant à la promotion de leurs activités à l'échelle nationale (organisations et réseaux professionnels et syndicaux : 27,1%) ou locale (associations locales de producteurs, commerce de proximité : 8,8) puis s'engagent ailleurs de façon très dispersée. Les adhésions à caractère strictement militant (16%) sont présentes sans être fréquentes, à côté d'engagements relevant plus d'un intérêt pour le monde et la diversité du vivant (sauvegarde de patrimoines, regroupements de naturalistes, soit 13,3%

). La participation à la vie locale est tout aussi importante même si elle peut prendre des expressions variées (loisirs, environnement, santé).

- 31 Si la grande majorité des producteurs ne se déclare pas explicitement militant, il faut souligner que la forme de militantisme la plus aboutie selon eux, sauf exception notable, réside dans leur façon de vivre qui doit être mise en parallèle avec leur faible implication dans les activités militantes, comme pour beaucoup dans l'animation du syndicat. Ils sont ainsi loin d'être des « citoyens aliénés » si on se réfère à leur agir quotidien et leur adhésion à un style de vie. M. Dobré (2002) montre dans ses travaux que la multitude d'actions exercées quotidiennement peut être considérée comme une scène d'action infra-politique où cette notion renvoie à la disproportion des rapports de forces entre l'individu, ici le producteur cueilleur, et l'ensemble institutionnel auquel la plupart de ses actions sont subordonnées. Elle présuppose une charge politique de « résistance » aux pratiques et aux discours dominants et donc une forme d'action à signification politique.

Figure 4 : Implication dans les organisations et les associations



Légende : Valeurs en % du nombre total d'adhésions (N = 181), pour 54 producteurs ayant répondu.

Le métier de producteur-cueilleur

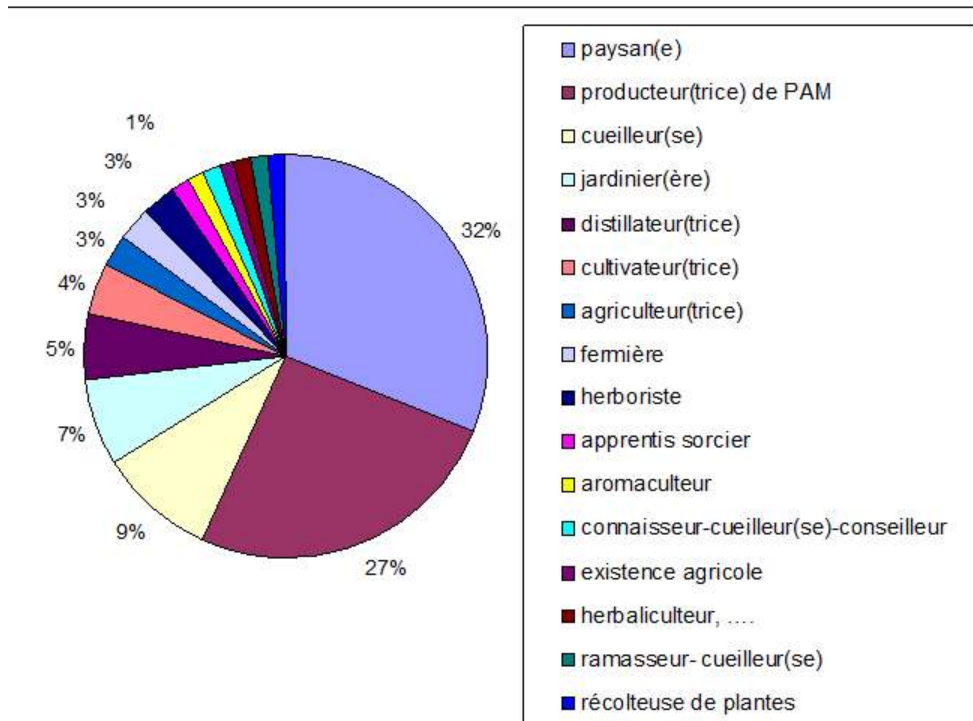
- 32 Dans cette dernière partie, nous revenons sur deux dimensions du « métier » de producteur-cueilleur que nous considérons comme constitutives d'une identité collective : la représentation du métier et les savoirs partagés.
- 33 Comme nous l'avons déjà signalé, le statut des adhérents de SIMPLES est variable, 30% d'entre eux relevant du cotisant solidaire, un statut limitant leur droit en tant qu'actifs agricoles¹⁶. Dans la mesure où ils se différencient volontiers de l'agriculteur conventionnel, il importe de comprendre comment les adhérents se définissent eux-mêmes et quelles relations ils entretiennent avec un monde agricole en pleine mutation

(Sencébé *et al.*, *op. cit.*). A partir des matériaux disponibles, il s'agit plus généralement de caractériser la relation des producteurs avec leur « métier ». Si l'on peut admettre qu'ils constituent un groupe social marginal, peut-on pour autant parler d'un groupe professionnel à part ? Les données fournies par le compte-rendu de la journée de rencontre autour du métier de cueilleur de plantes sauvage apportent quelques éléments de réponse (Julliard 2011). Si le métier de cueilleur est clairement revendiqué par tous, la perception de la professionnalisation des activités repose sur des critères variés¹⁷. La reconnaissance de la pluralité des pratiques et des acteurs a par ailleurs incité les participants à cette journée à construire une typologie d'acteurs impliqués dans différentes pratiques de cueillettes commerciales de plantes sauvages :

- 34 1. Cueilleur type « Simples » / L'artisan-cueilleur « militant »
 - 35 2. Cueilleur type « Sicarappam » / Le cueilleur « industriel » - coopérateur
 - 36 3. Cueilleur type « Nomade » / Le cueilleur « industriel » - indépendant
 - 37 4. Cueilleur type « Mauvais cueilleur » / Le cueilleur « à la tâche »
- 38 Si on retrouve sans surprise les adhérents de SIMPLES qualifiés d'artisans-cueilleurs militants, la catégorie « mauvais cueilleur » peut surprendre. Les participants désignent les journaliers payés par des grossistes, dans des conditions souvent illégales en termes de droit du travail et d'autorisations de prélèvement. Selon les auteurs du rapport, leur signalement illustre les craintes et les attentes des cueilleurs présents face à des pratiques concurrentielles et susceptibles de les discréditer. Selon eux, la multiplication des cueillettes mettent en danger les peuplements et leur retentissement aux échelles locales contribuent à stigmatiser les cueilleurs et les cueillettes sans discernement¹⁸.
- 39 Le portrait-robot de l'artisan-cueilleur est brossé à partir des caractères suivants : la cueillette est souvent insérée dans un système artisanal de production mixte cueillette-culture ; la matière première est valorisée en divers produits (tisanes, baumes, huiles essentielles, etc.) ; la vente directe est associée à une volonté d'échanges avec le consommateur pour communiquer sur les valeurs de la démarche ; la démarche militante se base sur la relocalisation de l'économie et une production responsable d'un point de vue environnemental et social ; la production doit faire l'objet d'une certification ; les liens avec le territoire et ses acteurs locaux sont forts.
- 40 Si l'on revient au questionnaire et à la question « quel nom donneriez-vous à votre métier ? », les mots qui reviennent le plus souvent (NC = 110) sont ceux de paysan et de producteur qui représentent chacun 21% des occurrences, suivi de ceux de cueilleur (14%) et de distillateur (12%). Mais si l'on se réfère aux expressions utilisées (fig. 5), la référence à la catégorie de paysan est largement majoritaire mais dans la moitié des cas, l'interrogé lui accole un attribut, comme paysan-herboriste, paysan-cueilleur, ou encore paysan-artisan, pour souligner la relation privilégiée qu'il entretient avec la plante sauvage ou avec la nature mais aussi pour y intégrer l'activité de transformation, voire de conseiller qu'il revendique. On retrouve aussi ce souci de déclinaison chez ceux qui se réfèrent à une activité de producteur ou de cueilleur. L'éventail des activités, depuis la collecte de la plante à la vente d'un produit transformé, en passant par le conseil, confère au producteur-cueilleur un savoir, un savoir-faire et une inscription dans un système qui le différencie du paysan comme de l'agriculteur. L'interaction avec le consommateur fait partie intégrante de son métier tandis que l'importance qu'il attribue au monde sauvage (milieux et plantes) en fait un groupe distinctif dans son rapport à la nature. De ce point de vue, il se situe autant sur le registre de la résistance en luttant contre le monopole

pharmaceutique et les réglementations inadaptées aux petits producteurs, que sur celui d'une autre façon de produire, de consommer et de se situer par rapport au vivant.

Figure 5 : Occurrence des mots mis en avant dans les expressions utilisées pour désigner l'activité



Légende = Valeurs en % du nombre total de citations (NC = 74)

- 41 L'acquisition de connaissance et leur validation par les pairs, comme la constitution d'une image de soi positive, favorisent l'identification à un groupe et la reconnaissance d'une identité sociale partagée (Dubar 2010). De ce point de vue, l'accès aux savoirs est un champ d'activité sociale extrêmement important chez les SIMPLES en tant que groupe « concerné » (Callon *et al* 2001). Ce rapport à la connaissance, condition d'adhésion à leur propre monde, caractérise leur relation aux autres en matière de ressources cognitives et d'action. Dans ce cadre, plusieurs champs de compétences sont à distinguer. Si la botanique est un élément constitutif du savoir des cueilleurs pour garantir l'identification correcte des ressources prélevées, la pratique de la cueillette ne repose pas sur un référentiel stabilisé mais sur un savoir en construction nourri par l'intensité des échanges, à la différence des soins où la place de l'expert comme détenteur et passeur d'un savoir de thérapeute est reconnue¹⁹. On est plutôt confronté à une « science de plein air » (Callon *et al.* 2001), où la fabrication des savoirs passe par trois types d'expériences qui mobilisent différentes ressources sociales et cognitives.
- 42 Le premier concerne la formation initiale aux métiers de producteur-cueilleur de PAM et/ ou d'herboriste qui peut passer par des écoles publiques (CFPPA de Marmilhat, de Nyons, de Montmorot, Université Paris 13, etc.) ou privées (Association pour le Renouveau de l'Herboristerie, Ecole lyonnaise des plantes médicinales, Ecole des plantes de Paris). Mais de nombreux producteurs ont eu recours à l'autoformation auprès d'autres plus expérimentés, souvent membres du Syndicat, sur des méthodes alternatives (biodynamie, purins végétaux, techniques de culture/ soins aux plantes, transformations des produits).

Des stages sont également proposés dans le cadre des activités du syndicat (informations législations/ réglementations, fabrication de teintures mères etc.).

- 43 Le second, permanent, relève de l'acquisition empirique (pratiques sur le terrain et à travers l'interaction avec le consommateur) complétée par des échanges en interne et la lecture d'ouvrages, certains scientifiques, ou de revues de vulgarisation. Il relève aussi d'une intense circulation des savoirs entre les membres du syndicat, à l'occasion d'échanges informels, de stages et des visites de contrôle liées à l'attribution de la marque « Simples » (auto-certification). On note que les niveaux de connaissances en botanique sont très hétérogènes, mais les producteurs les moins formés se cantonnent aux espèces qu'ils connaissent bien. Le syndicat propose de nombreux stages botaniques à ses membres moins expérimentés.
- 44 Enfin, les membres du syndicat participent activement à la diffusion du savoir auprès des consommateurs, sur les marchés, mais surtout par l'offre de stages adressés à un plus large public, l'organisation de formations, la rédaction d'ouvrages de vulgarisation et de référence autour de leurs valeurs, de leurs pratiques et de leur histoire.
- 45 On peut considérer que la participation des individus à la production de connaissance sur leurs activités est structurante et se construit dans un rapport au social ou l'expérience « profane » de l'individu domine (connaissance de l'environnement de la plante - du jardin à la station de cueillette - et importance accordée à l'interaction avec le consommateur). Les processus d'acquisition se font dans des cadres souvent peu institutionnalisés, ce qui donne au compagnonnage et à l'autoformation une place importante. Les formations à caractère scientifique (botanique, ethnobotanique, chimie des plantes, écologie, etc.) sont inégalement sollicitées par les individus. Si les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas pour le moment de mieux caractériser ces savoirs, leur production se rapproche en partie de celle décrite par Nowotny, Scott & Gibbons (2003), où les dynamiques sociales deviennent partie intégrante de la connaissance.

Conclusion

- 46 Pour clore cette présentation, il nous semble important de souligner les principales raisons mises en avant par les SIMPLES pour adosser (ou non) un statut spécifique relatif aux pratiques de cueillette mais aussi aux enjeux de soins et de conseils (herboristerie). Cette proposition récurrente lors des assemblées générales du syndicat divise (NP = 58), entre ceux qui sont résolument favorables à la création d'un statut spécifique (20%), ceux qui y sont opposés (17%) et ceux qui sont réservés (40%), les autres ne se prononçant pas. Mais que la question soit posée en termes d'attentes ou de craintes, d'arguments pour ou contre, la préservation de la ressource sauvage apparaît comme la première des préoccupations, avec son corollaire, la crainte de son pillage²⁰. Ce que l'on peut en dire est que la crainte d'une plus forte pression sur la ressource contredit l'espoir d'une amélioration de la gestion, ou plus exactement évoque le doute que peuvent avoir les producteurs quant à l'efficacité d'un statut pour assurer la protection de la ressource. Pour 16% des personnes s'étant prononcé sur les arguments en faveur d'un statut (NP = 20), le fait de pouvoir travailler, c'est-à-dire cueillir des plantes sans avoir de droit foncier, est aussi prioritaire. Les arguments directement liés à la défense de la profession viennent après (couverture sociale, éthique partagée, formation, coopération, reconnaissance, amélioration du revenu, organisation et moralisation de la profession). A

contrario, la mise en place d'un statut, en normalisant leurs activités, pourrait générer des effets contraires à ceux attendus avec les possibles dérives de l'encadrement administratif (atteinte à la liberté, excès de contrôle, d'encadrement ou de « paperasse »). La question du statut apparaît donc comme un élément paradoxal qui divise les SIMPLES car il touche en réalité à leur identité sociale et donc à ce qui les relie en termes de pratiques, de valeurs et de normes. La Loi d'avenir sur l'Agriculture, actuellement en discussion, rencontre en partie ces préoccupations dans la mesure où elle affichait pour ambition de revoir les conditions d'attribution de l'aide publique pour mieux prendre en compte la diversité des pratiques agricoles.

- 47 En référence à la construction d'une néo-paysannerie, nous empruntons aux fondements d'un « principe paysan » relevés par Jan Dow Van der Ploeg, trois types de relations empreintes de valeurs éthiques et allant dans le sens d'un engagement fort, qu'il soit militant ou citoyen, et d'une critique sociale.
- 48 La capacité de coopération/résilience mettant en œuvre des relations de réciprocité et résistance au modèle dominant (lutttes collectives, défense de patrimoines), des principes de solidarité (échanges de savoirs, de matériel et de produits) ;
- 49 La relation de co-production avec la nature reposant sur des innovations technologiques, sur la qualité de vie et la qualité des produits. Sur ce point, on peut relever les expériences de mise en culture du thé d'Aubrac et les diagnostics des sols par plantes bio-indicatrices ;
- 50 La relation différenciée avec des marchés diversifiés reposant sur des innovations institutionnelles telles que le cahier des charges (sur les différents types de produits transformés) ou l'auto-certification (marque Simples), le mode coopératif, l'organisation de marchés citoyens, l'utilisation d'internet, etc.
- 51 On peut faire l'hypothèse que ces relations, consignées à travers cette enquête, caractérisent le fonctionnement du syndicat comme les liens qui se créent entre ses différents membres. On peut considérer aussi que le collectif qui se constitue sous nos yeux et tend à s'étendre, ainsi que son partenariat avec une communauté de chercheurs, représente une dimension supplémentaire à l'instar d'autres mouvements critiques de la modernité agricole, confrontés à la nécessité d'une reconnaissance par les pouvoirs publics de leur spécificité pour pouvoir continuer à exister.
- 52 Nous espérons que ce travail exploratoire ouvrira la voie à d'autres analyses qui permettront de prolonger nos résultats afin de mieux connaître le monde des producteurs-cueilleurs, et de les soutenir dans la quête de leur futur.

BIBLIOGRAPHY

AGRESTE, 2010. L'utilisation du territoire entre 2006 et 2009. *Primeur*, n°246.

BECKER H. 1985. *Outsiders*. Etudes de sociologie de la déviance, Métailié, [Paris].

- CALLON, M., LASCOUMES, P. & BARTHES, Y. 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le seuil, [Paris].
- CPPARM, 2013. <http://www.cpparm.org>. Consulté le 12/2/2014
- DUBAR C. 2010. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin [Paris].
- DUBET F. 2009. *Le travail des sociétés*, éd. du Seuil, [Paris].
- DOBRE M. 2002. *L'écologie au quotidien. Elément pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Coll. Sociologie et Environnement, L'Harmattan, [Paris].
- HERVIEU B., PURSEIGLE, F. 2007. *Sociologie des mondes agricoles*, A. Colin [Paris].
- GARRETA R. 2007. *Des simples à l'essentiel*, Presses Univ. du Mirail, [Toulouse].
- GERBRANDA, W. 2012. <https://penseesauvage30.wordpress.com/legislation>. Consulté le 20/1/2014
- JULLIAND C. 2002. *La cueillette commerciale des ressources végétales spontanées en France métropolitaine : approche socio-économique et environnementale* », DEA ADEn, IRD/Université d'Orléans, [Orléans], données non publiées.
- JULLIAND C. 2008. Itinéraires de cueillette : cheminement au cœur et aux marges d'une pratique sociale, économique et symbolique, in HALLÉ, F, *Aux origines des plantes*, Fayard, V2 : 502-529.
- JULLIAND C. 2011. Le point de vue des professionnels. Discours et perceptions sur les pratiques et les enjeux du métier de cueilleur des plantes sauvages, *Rapport pour FranceAgrimer Hepia* [Genève], données non publiées.
- LARRÈRE R., de LA SOUDIÈRE, M. 1985. *Cueillir la montagne*. La manufacture, [Lyon].
- LIEUTAGHI P. 1983. *Les Simples entre Nature et Société*. Assoc. Etudes Populaires et Initiatives, Mane, 159 p.
- NOWOTNY H., SCOTT, P. & GIBBONS, M. 2003. *Repenser la science*. Belin, Paris, 318 p.
- Van der PLOEG J. D. 2008. *The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*, Earthscan, London 356 p.
- RÉMY J. 1990. « Qui est agriculteur ? » In Coulomb, P., Delorme, H., Hervieu, B., JOLLIVET M., LACOMBE, P. : *Les agriculteurs et la politique*, Sciences Po, Paris, 257-265.
- SABOURIN, E., 2012. *Organisations et sociétés paysannes*, éd. Quae, Paris, 260 p.
- SENCÉBÉ Y., PINTON, F. & ALPHANDÉRY, P. 2007. Expertise foncière et contrôle des terres agricoles en France, *Sociologie*, 3 (4) : 251-268.
- THÉVENIN, T. 2013. *Plaidoyer pour l'herboristerie*, comprendre et défendre les plantes médicinales, Actes Sud, Coll. Domaines du possible, 295 p.

NOTES

1. Nous parlons ici de ressources spontanées et non de ressources sauvages, pour rendre compte du fait que les cueillettes peuvent concerner des plantes dont le caractère "sauvage" n'est pas toujours évident; certaines peuvent être des échappées de culture, d'autres peuvent être en voie de domestication.

2. Le diplôme d'herboriste est supprimé en 1941 au profit des pharmaciens qui gardent le monopole de la vente des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée française. La libéralisation du marché des plantes, qui commence timidement en 1979, concerne aujourd'hui 148 plantes parmi lesquelles de nombreuses plantes exotiques. Mais seuls les pharmaciens peuvent donner des indications thérapeutiques (Thévenin 2013 et Garreta 2007).
3. Désignés par l'acronyme HCF, ils ne bénéficient pas d'une transmission de terres dans un cadre familial.
4. La relation des chercheurs à leur terrain comporte une signification sociale qui est appréhendée par le qualificatif « embarqué » (consulter la revue *Socio-anthropologie* n°27, Embarqués, 2013).
5. Ainsi, C. Julliard travaille sur les cueillettes commerciales en France et suit particulièrement le syndicat SIMPLES depuis plusieurs années (Julliard 2002). Elle a défini les termes de l'enquête sur laquelle cet article est basé et a activement participé à la création de l'AFC. Après avoir travaillé sur l'extractivisme en Amazonie, Jean Paul Lescure, écologue à l'IRD, s'est investi dans l'accompagnement du syndicat (participation à la commission diagnostique des sols, dépouillement et analyse statistique des données de l'enquête « tour des Simples », etc.).
6. <http://www.syndicat-simples.org/fr/Le-Syndicat-SIMPLES.htm>
7. Rattachée à l'époque à l'Hepia (Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture) à Genève.
8. Pierre Lieutaghi est écrivain et ethnobotaniste. Attaché au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN, Paris) et à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (Aix-en-Provence), il a publié une quinzaine de livres et de nombreux articles où sont abordés les aspects majeurs des relations plantes/sociétés. Son travail dans le cadre du Musée ethnologique de Salagon (Mane) a joué un rôle déterminant dans la réappropriation et la transmission des savoirs et savoir-faire relatifs au végétal du domaine européen.
9. Dans le JO du Sénat (7.9.2006), il est précisé que « La cueillette de plantes sauvages telles que les fleurs et les feuillages sauvages est considérée comme une activité de nature agricole en application (du 1°) de l'article L. 722-1 du Code rural (...). En conséquence, les cueilleurs de plantes sauvages relèvent du régime de protection sociale agricole ».
10. La cotisation solidaire est une contribution payée à la MSA par les non-agriculteurs qui mettent en valeur de petites surfaces.
11. Si on se rapporte aux dossiers de contrôle (2011) du syndicat, les producteurs-cueilleurs exploitent collectivement 255 espèces sauvages et/ou cultivées.
12. La vente s'effectue généralement en direct (marchés, foires, salons, internet) à des coopératives, et plus rarement à des magasins d'alimentation (Biocoop, etc.).
13. Société anonyme sans but lucratif et ayant des missions d'intérêt général, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) a été créée par la loi de Modernisation Agricole de 1960 avec pour principale mission la restructuration du foncier agricole en France. Elle est dotée d'un pouvoir de préemption sur les terres au regard du droit de propriété inscrit dans la constitution.
14. INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
15. BEP : Brevet d'études professionnelles ; CAP : Certificat d'aptitude professionnelle ; BTS : Brevet de technicien supérieur ; DUT : Diplôme universitaire de technologie.
16. La cotisation solidaire les protège des accidents du travail et leur donne un statut juridique et fiscal.
17. On retiendra comme paramètres quantifiables, le temps d'activité, le revenu généré, la quantité cueillie, les autres critères cités relevant plutôt de la caractérisation de l'activité (territoire, certification, circuits de commercialisation, bonnes pratiques).
18. Pour certaines ressources, de véritables pillages sont sporadiquement observés par les cueilleurs ou les gestionnaires de territoires, comme pour la gentiane ou le génépi par exemple.

19. Il existe une littérature spécialisée, où plusieurs ouvrages sont cités par les Simples comme ceux de Cazin F. J pour la phytothérapie (publiés entre 1850 et 1886) et ceux de Valnet J. (1964, 1983, 1985) et Franchomme P. *et al.* (1990) pour l'aromathérapie.

20. Les bandes organisées de cueilleurs « pirates » sont citées. Des exemples récents concernent la gentiane dans les Pyrénées.

ABSTRACTS

Craft production of aromatic and medicinal plants is usually linked to cultivation and gathering activities. It is part of a protest movement against the development models followed by the conventional agriculture, health schemes and pharmaceutical industry and trade. The aim of this paper is to describe the social identity of the producers members of the trade-union SIMPLES and of the French Association of wild plants gatherers (AFC). Data have been collected through participatory inquiries among the producers. We assume that the observed dynamics are shaping a neo-peasantry (Ploeg, 2008) struggling for autonomy while depending on a production model threatened by the unprecedented development of agro-business.

L'objet de cet article est de montrer que la production artisanale de plantes aromatiques et médicinales (PAM), associant généralement des activités de culture et de cueillette de ressources végétales spontanées, sont indissociables d'un mouvement de contestation et de résistance vis-à-vis des schémas de développement auxquels se réfèrent l'agriculture conventionnelle, le système de santé dominant et le monopole pharmaceutique. Notre proposition est de saisir les identités sociales liées à la structuration et la professionnalisation de ces activités de production à travers l'étude du Syndicat SIMPLES, qui regroupe des producteurs-cueilleurs, et de l'Association Française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC). Nous nous appuyons principalement sur l'analyse d'une enquête participative menée auprès des producteurs du syndicat. Notre hypothèse est que ces dynamiques dessinent les contours d'une néo-paysannerie (Ploeg, 2008) engagée dans la lutte pour l'autonomie, et étroitement tributaire d'un mode de production menacé aujourd'hui par le développement sans précédent de l'agro-business.

INDEX

Mots-clés: cueillette, plantes aromatiques et médicinales (PAM), critique sociale, statut, identité sociale, néo-paysannerie, nature

Keywords: gathering, aromatic and medicinal plants, social criticism, status, social identity, neo-peasantry, nature

AUTHORS

FLORENCE PINTON

Agroparistech, SADAPT, florence.pinton@agroparistech.fr

CLAIRE JULLIAND

Université de Lausanne, IGD, claire.julliand@unil.ch

JEAN-PAUL LESCURE

ex IRD, jean.paul.lescure@gmail.com